

Le LP Montesquieu signe la charte de mentorat

Depuis mardi 1^{er} mars, c'est fait ! Le lycée professionnel Montesquieu a signé la charte de mentorat avec l'AFDET (Association française pour le développement technique). Basée sur le principe de promotion d'égalité des chances par l'accompagnement, elle met en relation, les jeunes qui cherchent une orientation ou un emploi, et une personne dont l'expérience permettra d'atteindre l'objectif.

Mardi 1^{er} mars, Ludovic Brault, proviseur du lycée Montesquieu accueillait cinq mentors de l'Association française pour le développement technique (AFDET), dont le président départemental Pierre Ingolia, pour signer une charte et lancer l'opération Mentorat en Vaucluse dans le cadre du dispositif national "Un jeune un mentor" du plan "Un jeune, une solution". Le mentorat, c'est une aventure commune, entre un jeune de 16 à 30 ans, en difficulté, soit scolaire, soit d'orientation ou de recherche d'emploi et une personne dont la boîte à outils est remplie d'expériences.

Treize jeunes découvrent le dispositif Mentorat-Mentoré

La relation est basée sur le volontariat et la confiance, mais chacun son rôle. L'un écoute, guide, oriente, éclaire, l'autre agit et prépare son avenir. C'est un principe de promo-

tion d'égalité des chances par l'accompagnement.

Ils sont issus des classes de Seconde ou Première, en maintenance des équipements industriels, systèmes numériques ou encore Métiers relation clients, auxquels s'ajoute un bachelier de l'an dernier, option vente, devenu service civique, au lycée. Les jeunes ont d'abord écouté la présentation de l'association. Puis, les mentors, tour à tour, sont revenus sur leur parcours, pas toujours linéaires. Ils ont ainsi démontré que l'on peut arriver à destination, par tous les chemins.

Un jour, une rencontre a tout changé

Chefs d'entreprise, ancien militaire reconverti en ingénieur des BTP, haut cadre de la fonction publique, ancienne chef de cabinet d'un maire d'arrondissement parisien, ancienne directrice régionale des ressources humaines d'une grande enseigne d'hypermarché, les ré-



Les signataires de la charte mentorat, Pierre Ingolia, président de l'AFDET 84 et Ludovic Brault proviseur du lycée Montesquieu (tous deux assis). Debout, à gauche les mentors de l'AFDET, à droite, les conseillers principaux d'éducation et enseignants du Lycée. Photo Le DL/Dominique GHIDONI

cits ont un dénominateur commun : un jour une rencontre a tout changé. Et c'est la base des engagements pour devenir la rencontre d'un jeune, pour lui dire que "Rien n'empêche".

Une enseignante les invite à y voir une vraie opportunité

De l'avis d'un professeur de français, cette proposition de mentorat est une opportunité qui prend tout son sens, « les mentors sont des professionnels du monde de l'entreprise,

avec un réseau. Ils ont une vie active même en étant retraités, ils s'investissent et peuvent aider à la construction d'un projet. Ce qu'il en ressort c'est que rien n'est tracé et qu'il faut se dire qu'on peut le faire », dit-elle en direction des lycéens.

À l'issue d'une seconde réunion, chaque lycéen intéressé pourra choisir son mentor. L'aventure débutera et pourra être interrompue bien sûr. Mais le but est d'aller jusqu'au bout si possible. Personne n'est forcé. Et comme le souligne, le proviseur, des échanges entre le men-

tor et son mentoré, il n'en saura rien. Pour autant, un lien est noué entre les mentors et l'établissement, principalement sur les orientations, les choix d'études éventuels et leur faisabilité. D'autres établissements vauclusiens sont agréés par l'AFDET.

Les mentors vauclusiens sont une trentaine environ et l'association a agréé les demandes de trois établissements. En plus du lycée Montesquieu, ils iront au Centre de formation des apprentis de l'industrie 84 et au collège Anselme Mathieu.

Dominique GHIDONI